

WERNER HORN ETAIT OFFICIER

LE FAIT QU'IL SERVIT DANS L'ARMÉE ALLEMANDE, SERA UN DE SES MOYENS DE DEFENSE DANS SON OPPOSITION AUX PROCEDURES D'EXTRADITION.

New-York, 11. — Me Daniel O'Connell, de Boston, avocat de Werner Horn, emprisonné dans le Maine en attendant le résultat des procédures en extradition, a obtenu la permission de prendre possession de la valise de Horn, à l'hôtel Arietta, Tompkinsville, State Island, où il vécut un mois avant son arrestation. On sait que Horn a tenté de faire sauter le pont reliant les deux rives de la rivière Sainte-Croix, entre la frontière américaine et la frontière canadienne.

M. O'Connell n'a pas trouvé de documents officiels dans cette valise, mais des lettres, en assez grand nombre, confirmant la déposition de Horn, à savoir: qu'il a trente-trois ans, qu'il a servi neuf ans dans l'armée allemande en qualité de lieutenant, et qu'il a vécu trois ans dans une plantation de café du Guatemala.

On se servira probablement de ces lettres pour établir que Horn, en sa qualité de réserviste allemand, a commis un acte de guerre contre un pays hostile au sien, et pour refuser l'extradition. Il a toujours été la coutume d'en agir ainsi, dit M. O'Connell pour un délit politique et délit politique dans la loi embrasse beaucoup de choses, de sorte qu'on peut y assimiler le sabotage d'un pont.

M. O'Connell est sûr que son client n'a aucunement pris part à l'incendie criminel des édifices Roebling à Trenton, où l'on exécutait des commandes pour les Alliés.

"Mon client n'est pas un toqué, dit M. O'Connell, il voulait faire quelque chose pour son pays, mais vous pouvez être sûr qu'il n'y a rien de vrai dans les diverses histoires que l'on fait circuler sur son compte. Il a essayé de rentrer dans son pays. Il y a renoncé quand il a vu qu'il était presque impossible de traverser la mer sans être fait prisonnier."

M. O'Connell a refusé de dire qui l'employait. Il raconte qu'il a été retenu par quelques particuliers qui vinrent le trouver et lui demandèrent de défendre Horn, après qu'il eut publié, dans un journal de Boston, une opinion sur la loi d'extradition à ce sujet.